



HAL
open science

Fonctions sémantiques de 'dès que' dans le repérage temporel d'un couple d'événements

Stéphane Couralet, Hyunjung Son

► **To cite this version:**

Stéphane Couralet, Hyunjung Son. Fonctions sémantiques de 'dès que' dans le repérage temporel d'un couple d'événements. *L'information grammaticale*, 2016, 151, pp.25-34. 10.2143/IG.151.0.3183401 . hal-02123729

HAL Id: hal-02123729

<https://hal.science/hal-02123729>

Submitted on 26 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[Version pré-finale de l'article "Fonctions sémantiques de *dès que* dans le repérage temporel d'un couple d'événements", paru dans *L'Information Grammaticale*, vol. 151, pp. 25-34, 2016. Ne pas citer sans consulter au préalable la version publiée].

Fonctions sémantiques de *dès que* dans le repérage temporel d'un couple d'événements

Hyunjung SON (Univ. Yonsei, Corée du Sud), Stéphane COURALET (Univ. Bordeaux Montaigne)

Résumé

Cet article a pour but de mieux saisir le fonctionnement sémantique de *dès que* sur le plan aspectuel et temporel lorsqu'il relie deux événements couplés.

Pour cela, nous étudions en première partie la préposition *dès* lorsqu'elle associe un procès unique à un repère temporel. Outre la relation de succession immédiate, les tests mettent au jour le caractère précoce ou inattendue dans la survenue de l'événement décrit.

Dans la seconde partie, nous montrons que ce n'est pas la fonction spécifique de *dès que* d'établir une relation chronologique les deux événements mais qu'il caractérise plutôt l'enchaînement événementiel sur le plan aspectuel. Il agit à la fois sur les propriétés de e1 et e2 en sélectionnant une phase initiale ou finale tout en conservant une partie des propriétés sémantiques de la préposition *dès*, à savoir le caractère immédiat et inattendu de l'enchaînement des événements.

This article aims to better understand the semantic function of *dès que* from aspectual and temporal dimensions when it connects a pair of events.

In the first part of this study, we investigate the preposition *dès* when it is associated with a single event with a temporal location marker. Besides the immediate succession, our tests reveal that *dès* also presents the occurrence of the event as premature or unexpected. In the second part, we show that it is not the specific function of *dès que* to establish a chronological relationship between two events, but rather to define aspectually the linkage of the events. It affects the properties of both e1 and e2, by selecting an initial or final phase of the events while retaining some semantic properties of the preposition *dès*, such as immediate and unexpected sequence of events.

Introduction

L'objectif de cet article¹ est de mettre en évidence les propriétés sémantiques du connecteur temporel *dès que* et son rôle dans l'enchaînement de deux propositions.

Par connecteur temporel, nous désignons un marqueur simple (*quand, lorsque* etc.) ou composé (*au moment où, dès que* etc.) servant principalement à enchaîner deux propositions sur le plan chronologique. Nous ne différencions pas la coordination de la subordination au niveau de l'enchaînement syntaxique. Si la relation interpropositionnelle est habituellement décrite d'un point de vue syntaxique en définissant une proposition subordonnée par rapport à une principale, nous parlerons dans cette étude de l'enchaînement de deux événements² : l'événement 1 (noté e1) et l'événement 2 (noté e2). Ainsi, nous considérons que la structure principale dans laquelle s'insère *dès que* s'établit de la manière suivante : *dès que* e1, e2.

Notre objectif descriptif portant sur les propriétés aspectuelles de *dès que* au sein du couple d'événements e1 - e2, nous écarterons les interprétations de type causal visant à justifier les motivations de l'enchaînement des événements couplés. Nous nous intéresserons à la relation proprement aspectuo-temporelle introduite par *dès que*.

Ainsi, après une brève présentation des connecteurs temporels, nous étudierons le rôle de la préposition *dès* pour situer chronologiquement un événement unique par rapport à un repérage temporel. Ensuite, nous analyserons *dès lorsque*, suivi de *que*, il enchâsse deux événements ordonnés sur l'axe temporel.

1. Notions de départ

1.1. Connecteurs temporels

Par « connecteurs temporels », on désigne des éléments linguistiques qui jouent un rôle différent selon les approches envisagées :

- 1) mise en ordre chronologique (*quand, lorsque, au moment où, après que, avant que, dès que, ...*) ;
- 2) référence temporelle (*à ce moment-là, à cette époque où, à cette période où...*) ;
- 3) réinterprétation argumentative de la temporalité (*alors, puis...*)³.

Dès que est ordinairement associé aux connecteurs dont la fonction principale consiste à localiser des événements qu'ils relient sur l'axe chronologique. Les connecteurs de cette première

¹ Nous remercions Irène Tamba ainsi que nos relecteurs anonymes pour leurs remarques et suggestions. Merci également à A. Theissen pour nous avoir communiqué ses travaux en cours de publication.

² Le terme « événement » équivaut à « éventualité », « procès », « situation », selon le contexte d'emploi. Il englobe ici tous les types de procès [ACH], [ETAT], [ACC], [ACT].

³ Cf. Bacha (2005), de Saussure (2010), Reyle (1999).

catégorie indiquent un ordre temporel entre des événements en imposant une relation de coïncidence, d'antériorité, de postériorité, ou de chevauchement partiel ou total. L'ordre chronologique des événements implique des « relations de discours » ou « relation de cohérence » selon les recherches en théories du discours comme RST (Rhetorical Structure Theory) (Mann et Thompson, 1984) et SDRT (Segmented Discourse Representation Theory) (Lascarides et Asher, 1993). Dans cette perspective, certains linguistes dont Allen (1984) et Gosselin (1996), ont tenté de dresser une typologie des relations chronologiques des événements que les connecteurs temporels sont aptes à représenter.

Dès que, malgré son rattachement à la catégorie des connecteurs temporels, joue un rôle sémantique plus complexe, notamment pour exprimer une distance temporelle raccourcie séparant deux événements couplés. Cette distance est évaluée par l'énonciateur en fonction de sa perception de l'enchaînement inter-événementiel. Elle n'est pas convertie en données métriques objectives mais révèle un temps que nous pourrions qualifier de « subjectif » ou d'« impressif » puisque lié à la perception du locuteur.

1.2. Types de situation

Nous présentons ci-dessous le tableau 1, repris de Renaud (2005:183), récapitulant les types de situation ainsi que les principaux tests utilisés habituellement dans la littérature pour les mettre en évidence.

Tableau 1. Types de situation

	<i>à instant au passé composé</i>	<i>pendant durée au p.c.</i>	<i>en durée au p.c.</i>	<i>en train de au présent</i>
Achèvement [ACH]	+	-	si Ph-Init alors + sinon -	si Ph-Init alors + sinon -
Accomplissement [ACC]	- (+début)	-	+	+
[ACT]→[ACC]	- (+début)	+ ACT	+	+
Activité [ACT]	- (+début)	+	-	+
[ETAT]	- (+début)	+	si Ph-Init alors + sinon -	si Ph-Init alors + sinon -
[ACH]→[ETAT] [ACC]→[ETAT]	+	+ Etat, court	si Ph-Init alors + sinon -	si Ph-Init alors + sinon -

Les signes + et – indiquent respectivement la possibilité et l'impossibilité.

(+début) souligne une possibilité uniquement en début d'événement.

La formule « si Ph-Init alors + » signifie qu'une phase initiale préparatoire est possible.

Nous indiquons entre crochets les types de situation de la phrase noyau.

[ACH] désigne l'achèvement illustré par la phrase *il s'est levé*.

Cette phrase noyau répond aux tests suivants :

*A deux heures, il s'est levé (+) / *Pendant deux heures, il s'est levé (-) /*

En deux heures, il s'est levé (+ s'il s'agit d'une phase initiale préparatoire) /

Il est en train de se lever (+ s'il s'agit d'une phase initiale préparatoire)

[ACC] identifie l'accomplissement comme dans la phrase suivante : *il a lu un article*.

Les tests suivants sont validés :

*A deux heures, il a lu un article (+, s'il peut être interprété comme « à deux heures, il a commencé à lire un article ») / *Pendant deux heures, il a lu un article (-) /*

En deux heures, il a lu un article (+) / Il est en train de lire un article (+)

[ACT] désigne l'activité illustrée par la phrase noyau *elle a jardiné*.

Ce type d'événement se vérifie par les tests suivants :

A deux heures, elle a jardiné (+, s'il peut être interprété comme « à deux heures, elle a commencé à jardiner ») / Pendant deux heures, elle a jardiné (+) /

**En deux heures, elle a jardiné (-) / Elle est en train de jardiner (+)*

Le type [ETAT] est illustré par la phrase noyau : *elle a été disponible* [ETAT].

Les tests suivants sont validés :

A deux heures, elle a été disponible (-) / Pendant deux heures, elle a été disponible (+) /

**En deux heures, elle a été disponible (-) / *Elle est en train d'être disponible (-)*

Soulignons les cas [ACH]→[ETAT] et [ACC]→[ETAT] dans le tableau ci-dessus qui expriment un second type d'[ETAT] que l'on pourrait qualifier de *transitoire* ou *résultatif* et qui diffère sensiblement du type [ETAT] *pur* d'après Renaud (2005).

Dans le cadre de cette étude, nous réduisons l'opposition aspectuelle à : 1) une situation ponctuelle [ACH] et 2) une situation durative à laquelle appartiennent les trois types d'événements [ETAT], [ACC], [ACT], car c'est sur ce double axe, nous semble-t-il, que le rôle de *dès que* émerge le mieux.

Au fil de notre description, nous montrerons que *dès que* assume une fonction originale consistant à redéfinir les propriétés aspectuelles des événements reliés entre eux par un enchaînement temporel du discours. Pour dégager cette fonction spécifique, il conviendra d'analyser finement ses propriétés aspectuelles telles que la durativité et la télicité, notions pertinentes pour caractériser le déroulement des événements reliés par paires. Dans cette optique,

nous partirons des types de situation proposés par F. Renaud (2005) pour décrire les événements uniques, cas principalement retenus pour notre étude⁴.

1.3. Phrase noyau et temps verbal

Afin de caractériser les propriétés aspectuelles des événements, nous les analyserons dans le cadre de la phrase noyau ou phrase simple élémentaire. Car une fois dépouillée de ses éléments facultatifs tels que les circonstanciels⁵, la phrase noyau délivre plus clairement les propriétés aspectuelles de l'événement qu'elle dénote. Dans la mesure où elles en facilitent l'interprétation sur le plan aspectuel, les phrases reliées par *dès que*, subordonnée et principale, seront également réduites à la structure d'une phrase noyau.

Le temps verbal est un paramètre qui contribue largement au repérage temporel des événements. Nous avons choisi des événements au passé composé -parfois au passé simple- car les valeurs aspectuelles se révèlent les plus nettes avec ces temps. Le passé composé nous limite à l'analyse des événements accomplis uniques et excluent les interprétations itératives liées à l'emploi d'autres temps comme le présent ou l'imparfait. Nous excluons également le futur qui n'est pas borné dans le temps⁶. Le passé composé combine une valeur temporelle de « passé » à une valeur aspectuelle de « perfectif ».

L'analyse fine des événements ne peut ignorer par ailleurs le rôle des temps verbaux composés par rapport aux temps verbaux simples et leur interrelation dans chaque proposition. L'étude de la relation entre les temps composés du V1 (renvoyant à e1) et les temps simples du V2 (renvoyant à e2) met au jour les relations d'antériorité entre V1-e1 et V2-e2. Par exemple, la relation e1-e2 avec *dès que* + passé antérieur (e1) + passé simple (e2) comme dans « *dès qu'il eut attrapé le coup de main, il fut à même de parcourir les dossiers en un rien de temps*⁷ », ou encore « *dès que les portières furent fermées, Edgar se mit à jurer* ». Les exemples sont fréquents dans la littérature. Le rôle des temps composés est également perceptible dans les énoncés avec un conditionnel composé suivi d'un conditionnel simple : « *dès que le juge aurait signé leurs papiers, ils pourraient se séparer et commencer à travailler le matin même* ». Sans ignorer le rôle que jouent les temps verbaux dans l'enchaînement chronologique de e1 par rapport à e2, nous partirons du postulat que dans le couple d'événement relié par *dès que*, il y a toujours une succession temporelle, ce dont rend compte l'ordre d'apparition syntaxique. Ce qui nous intéresse particulièrement ici, c'est le rôle de *dès que* dans cet enchaînement e1-e2

⁴ Nous ne traitons pas ici les procès habituels qui, comme Renaud (2005) l'a montré, présentent des propriétés temporelles différentes.

⁵ Renaud (2005).

⁶ Le futur fait intervenir l'anticipation ou l'attente de l'énonciateur : « *dès que tu seras disponible, tu m'appelleras* ».

⁷ Merci à Irène Tamba de nous avoir communiqué ces exemples extraits de la traduction en français d'un roman policier américain de Michael Connelly, titre français *Wonderland Avenue*, titre original *City Bones*.

préalablement ordonné.

Avant d'aborder l'étude de *dès que* dans l'enchaînement de deux événements couplés, nous nous proposons dans un premier temps d'étudier le rôle de la préposition *dès* lorsqu'elle situe un événement unique par rapport à un repère temporel. Nous commencerons par caractériser les différentes valeurs temporelles des groupes nominaux (GN) puis nous mettrons en évidence les propriétés sémantiques de la préposition *dès* par rapport à d'autres prépositions.

2. *Dès* et le repérage temporel d'un événement unique

Tout d'abord, nous nous intéressons aux repères temporels que constituent les différents types de GN. Ce sont les GN du syntagme prépositionnel qui indiquent le moment de la survenue de l'événement décrit. On distingue plusieurs types de GN que nous nommerons temporels en raison de leur sémantisme. Pour les dissocier, nous nous appuyerons sur la triple distinction entre *instant*, *intervalle*, *durée* présentée par Renaud (1998, 2005). La compatibilité entre les GN temporels et la préposition *dès* donne un premier aperçu du type de marquage temporel.

Ainsi, on remarque que les GN d'instant, par exemple 'midi' ou 'dix heures'⁸ et d'intervalle, 'l'automne' ou 'l'aube' sont compatibles avec *dès*, « dès midi », « dès dix heures », « dès l'automne », « dès l'aube ». Ce qui n'est pas le cas du GN de durée dans « **dès* quarante-sept minutes ». En l'absence de tout autre élément cotextuel, le GN « quarante-sept minutes » exprimant une durée est incompatible avec l'emploi de *dès*. Nous nous limiterons donc dans le cadre de la présente analyse aux associations avec des GN [instant] et [intervalle].

2.1. GN temporel : l'instant et l'intervalle

Lorsque la préposition *dès* est suivie d'un GN de type instant, elle indique un moment ponctuel précis comme en (1) :

(1) *Dès* six heures, il s'est levé

Parallèlement à ces GN purement temporels compatibles avec *dès* et désignant des instants précis, on relève d'autres GN qui indiquent des intervalles de temps⁹ comme en (2a) :

(2a) *Dès* l'automne, l'ours s'est mis à hiberner

Ces GN que l'on nommera « GN intervalles » délimitent un espace temporel plus ou moins long, c'est-à-dire une période marquée par un début et une fin. La sélection d'une phase initiale,

⁸ Notons que le français ne distingue pas l'instant précis de la durée avec l'exemple 'dix heures' à la différence de l'anglais « ten o'clock / ten hours » ou du coréen « yeol si / yeol si-gan » qui dissocie l'instant de la durée grâce à l'ajout d'un élément d'origine sino-coréenne *-gan* 간 間 indiquant une distance temporelle.

⁹ Parmi les noms désignant des périodes temporelles compatibles avec *dès*, citons par exemple 'année', 'siècle', 'ère', 'saison', 'âge', 'enfance', etc. Tous ces noms s'intègrent dans des structures syntaxiques variées, certains d'entre eux étant régulièrement précédés d'un adjectif numéral ordinal : « dès la première année/dès les premières années ». A la différence des noms désignant un sous-événement temporel unique « dès le crépuscule » etc.

intermédiaire ou finale est possible mais doit être explicitée comme en (2b) :

(2b) *Dès* le début/le milieu/la fin de l'automne

Contrairement aux GN intervalle, le découpage de la période en sous-séquences intermédiaires est impossible avec les GN instant en (2c) :

(2c) **Dès* le début de/*le milieu de/*la fin de dix heures

Outre ces observations, de nouvelles questions surgissent. Ainsi, lorsque la préposition *dès* précède un GN de type intervalle, sélectionne-t-elle une phase particulière de l'intervalle -initiale ou finale- ou bien l'intervalle dans son intégralité ? En d'autres termes, quel est l'impact de la préposition *dès* sur le découpage temporel de l'intervalle ? Pour le vérifier, mettons en relation l'intervalle avec un type d'événement et observons leur compatibilité. Ainsi en (3a) :

(3a) **L'hiver dernier**, il a fait très froid

Cet exemple ne précise pas quel est l'intervalle de temps spécifique de l'hiver où le froid a été le plus rude. Observons à présent si la préposition *dès* dans l'exemple (3b) :

(3b) **Dès l'hiver dernier**, il a fait très froid

sélectionne le début, le milieu ou la fin de l'intervalle de temps considéré. Nous remarquons l'apport de *dès* qui associe le début immédiat du procès dénoté à l'intervalle temporel considéré. Dans l'exemple suivant (3c) :

(3c) **Au début/ au milieu/ à la fin de l'hiver dernier**, il a fait très froid

les phases initiale, intermédiaire ou finale du procès dénoté sont explicitées par le lexique. Analysons dans l'exemple (3d) ci-dessous la contribution sémantique de *dès* :

(3d) **Dès le début/ le milieu/ la fin de l'hiver dernier**, il a fait très froid

Au travers de ces exemples, il apparaît que le rôle de *dès* n'est pas de spécifier une phase particulière de l'événement mais d'indiquer que ce dernier intervient rapidement à partir d'un point de repère temporel donné. L'emploi de *dès* marque le point de départ de l'événement décrit. Mais si *dès* est intuitivement associé à la phase initiale du procès plutôt qu'à sa fin, il ne spécifie aucune sous-partie de l'intervalle « hiver ». Le sémantisme de la proposition dans son ensemble et en particulier le type de prédicat jouent un rôle déterminant dans la sélection de la portion d'intervalle considérée. Par exemple, le recours aux prédicats du type « commencer à » comme en (3e) :

(3e) **dès l'hiver dernier**, il a commencé à faire très froid

implique que la survenue de l'événement « faire très froid » apparaît immédiatement à partir du point de repère temporel « l'hiver dernier ». L'interprétation de la phase initiale « dès le début de l'hiver » est consécutive au sémantisme du prédicat « commencer à ». L'interprétation de ce type d'exemples fait appel à notre connaissance du monde par le biais de laquelle s'opère une sélection intuitive d'une portion du temps. L'emploi spécifique de *dès* apparaît lorsque se produit un léger décalage entre un point de repère temporel et un événement. Ainsi, si l'on modifie le GN comme en (3f) :

(3f) ***dès l'automne dernier***, il a fait très froid

on indique non seulement que la survenue du procès « faire très froid » intervient au moment du début de l'automne, (3f) étant alors reformulable par une locution prépositionnelle comme en (3f') :

(3f') ***à partir de l'automne dernier***, il a fait très froid

mais également que ce commencement marqué par *dès* ajoute un sens d'immédiateté, de rapidité ou de précipitation qui confère à la survenue d'un événement unique un caractère inhabituel, précoce ou anormal. C'est cette dimension teintée d'inattendu, d'inhabituel, qui nous semble mettre en évidence une singularité du trait sémantique de *dès* lorsqu'il relie un événement unique à un repère temporel. Nous reviendrons plus bas sur cette spécificité sémantique originale de *dès* dans les constructions *dès* + GN.

Observons à présent le sémantisme des GN regroupés dans la catégorie des GN événementiels.

2.2. GN événementiel

La catégorie des GN événementiels regroupe des GN qui ne possèdent pas de valeur métrique de mesure du temps mais réfèrent à des événements qui induisent implicitement une valeur temporelle approximative. Nous distinguons ci-dessous différentes catégories en fonction des occurrences observées.

2.2.1. Les GN spatio-temporels

Il existe des cas où *dès* s'attache à des GN désignant un nominal locatif, c'est-à-dire un lieu précis. Ce type d'emploi est considéré comme distinct non seulement des GN exclusivement temporels mais également des autres GN événementiels présentés plus loin. Comme le montre l'exemple (4a) extrait de Frantext, on a affaire à une référence mixte, d'ordre spatio-temporel :

(4a) Des relents divers de désinfectants vous assaillent ***dès le palier***

Le GN *dès le palier* n'indique pas simplement une borne spatiale mais désigne également le moment où l'acteur, en franchissant le palier, est assailli de relents divers de désinfectants. En ce sens, *dès le palier*, bien que locatif, délimite un cadre temporel qui, une fois associé au procès dynamique, implique la participation d'un acteur. La reformulation en (4b) :

(4b) Des relents divers de désinfectants vous assaillent ***dès l'instant où vous arrivez sur le palier***

présente « l'arrivée sur le palier » comme une étape, un franchissement temporel combiné à un espace donné. C'est à ce moment précis que survient l'événement décrit « des relents divers de désinfectants vous assaillent ». Il ne s'agit donc pas d'un emploi purement locatif, descriptif et stable, mais d'un emploi de type 'événementiel' représentant le passage d'un état à un autre.

2.2.2. Les GN métonymiques

Dans l'exemple (5a), extrait de Frantext, ci-dessous :

(5a) ***Dès Les Choses***, cette conception de la littérature a permis un certain progrès

le titre *Les Choses* renvoie non pas au roman de Pérec mais au moment de sa rédaction, équivalant à « *Dès que Les Choses* a été rédigé ». Ce type d'ancrage temporel de type métonymique introduit par *dès* n'est pas partagé par d'autres prépositions telles que *en* et *à* qui indiquent un repérage temporel¹⁰ en (5a) :

(5b) ****En/à Les Choses***, cette conception de la littérature a permis un certain progrès

2.2.3. Les GN déverbaux

La préposition *dès* peut également s'associer à des GN dénotant des événements comme les GN déverbaux. Du point de vue syntaxique, les GN déverbaux se présentent souvent précédés d'un adjectif ordinal soulignant le début ou la fin d'une série comme en (6) :

(6) il a emmené ses chiens avec lui ***dès son premier voyage***

Ils apparaissent également accompagnés d'un GN de lieu (7) :

(7) il a reconnu Jeanne du premier regard, ***dès son entrée dans la salle du trône*** [ACH]

¹⁰ Pour certaines prépositions de durée, ce type d'ancrage temporel peut fonctionner : « Pendant (la rédaction de) *les Choses*, l'écriture de Pérec a changé ».

Ces groupes nominaux peuvent s'attacher au connecteur *dès que* et être reformulés de la manière suivante :

(6') (...) **dès qu'**il a voyagé pour la première fois

(7') (...) **dès qu'**elle est entrée dans la salle du trône

Une fois précédés de *dès*, certains GN non déverbaux (*dès* la classe de 6^e, *dès* l'école primaire, *dès* les bancs du lycée...) peuvent acquérir une dimension événementielle comme en (8) ci-dessous :

(8) **Dès le second plat**, elle a lâché des énormités

Comme l'atteste sa reformulation possible avec *dès que* : « *dès que* le second plat a été servi ».

2.3. Survenue précoce de l'événement

Pour expliciter le rôle de *dès*, nous allons le comparer à d'autres prépositions.

(9a) **à** six heures, il s'est levé

(9b) **dès** six heures, il s'est levé

La comparaison entre les prépositions *à* et *dès* ne révèle aucun changement par rapport au contenu informationnel posé par le GN temporel « six heures ». Mais c'est la perception du repérage temporel par l'énonciateur qui explique la différence entre *dès* et *à*. L'emploi de *dès* par opposition à *à* peut impliquer que l'énonciateur sait que la personne en question « se lève ordinairement plus tard », à moins qu'il ne l'explique :

(9c) *Dès* six heures, il s'est levé alors qu'habituellement, il se lève plus tard

L'emploi de *dès* implique un décalage temporel par rapport à une moyenne, une généralité, une habitude. L'acteur se lève plus tôt que *prévu*. La survenue inhabituelle ou précoce de l'événement peut également être mise en évidence par un enchaînement adversatif comme en (10a-b) :

(10a) **à partir de** cette année, il a travaillé dans un fast-food. Pourtant, il n'a que quinze ans

(10b) **dès** cette année, il a travaillé dans un fast-food. Pourtant, il n'a que quinze ans

Cet exemple montre que l'événement est considéré comme précoce par rapport à une moyenne, une norme ou un attendu et révèle surtout le point de vue de l'énonciateur. *à partir de*

et *dès* présentent la borne gauche de l'événement « il travaille ». L'emploi de *dès* se distingue toutefois de la locution prépositionnelle *à partir de* dans la mesure où il traduit la perception de l'énonciateur sur la survenue de l'événement par rapport à une habitude, une moyenne, une norme. Dans le cas de (10b), l'événement « il travaille » et son point de repère « l'année -de ses quinze ans- » introduit par la préposition *dès* souligne que le procès survient de manière précoce par rapport à la limite des 16 ans correspondant à l'âge légal d'autorisation de travailler pour la majorité des métiers en France. A la différence de *à* et *à partir de*, le sémantisme intrinsèque de *dès* met en évidence le caractère précoce de la survenue d'un événement du point de vue de l'énonciateur. L'emploi de *dès* raccourcit au maximum la distance temporelle entre le point de repère et l'événement décrit, d'où le caractère précoce qui se dégage de la survenue de l'événement inattendu par rapport à une moyenne, une norme, une habitude dont l'appréciation dépend de connaissances encyclopédiques du monde ou d'un contexte précis¹¹.

Bilan de la première partie : rôle de la préposition *dès*

Au terme de cette première partie, il apparaît que le rôle de la préposition *dès* dépend à la fois de son sémantisme propre, de celui du nom temporel qu'elle introduit et du type de situation que positionne *dès* GN temporel.

La préposition *dès* indique :

- 1) un événement situé dans le temps associé à un repère temporel ;
- 2) que cet événement survient de manière immédiate par rapport au repère temporel ;
- 3) le caractère précoce ou inhabituel exprimé par l'énonciateur.

Nous allons à présent vérifier si les propriétés sémantiques mises au jour dans *dès* + GN, *phrase noyau unique*, sont productives dans l'enchaînement d'un couple de phrases noyau dénotant deux événements connectés par *dès que*.

3. *Dès que* dans l'enchaînement d'un couple d'événements ordonnés

¹¹ Nous n'avons découvert l'article de V. Lagae (2012) grâce à A. Theissen qu'après avoir rédigé le nôtre. Si certains termes employés sont similaires, les points de vue apparaissent bien différents. La présente analyse de la préposition *dès* est une étape pour mener l'étude de *dès que* dans l'enchaînement d'un couple d'événements.

3.1. Ordre chronologique des événements e1 - e2

Que se passe-t-il lorsque *dès que* relie deux événements uniques enchaînés ? A première vue, le connecteur *dès que* exige que l'événement e1 précédé de *dès que* soit toujours antérieur chronologiquement à l'événement e2. Ainsi en (11a) :

(11a) ***Dès que*** Marie est entrée, son frère est sorti [ACH] [ACH]

l'entrée de Marie précède la sortie de son frère. C'est la disposition syntaxique qui renseigne sur l'ordre temporel des événements. L'ordre des événements ne dépend pas de l'emploi de *dès que* mais correspond plutôt à leur ordre d'apparition dans l'enchaînement syntaxique e1 puis e2. En l'absence du connecteur *dès que*, la chronologie des événements est définie par leur ordre d'apparition syntaxique. Ainsi, d'après (11b) :

(11b) Marie est entrée. Son frère est sorti

e1 précède toujours e2 d'un point de vue chronologique. L'antériorité de e1 par rapport à e2 peut être mise en évidence par l'inversion des événements. A la différence de (11b), une fois les événements présentés dans un ordre syntaxique inversé, la chronologie des événements s'inverse également. Ainsi, en (11c) :

(11c) ***Dès que*** son frère est sorti, Marie est entrée

l'ordre d'apparition syntaxique reproduit l'ordre chronologique des événements. Ce que montre *a contrario* l'exemple (11d) qui introduit un décalage temporel entre deux événements ponctuels :

(11d) ***Au moment où*** Marie est entrée, son frère est sorti

(11d) indique un moment précis ponctuel où deux événements se produisent simultanément : le moment de l'entrée de e1 correspond au moment de la sortie de e2. L'ordre d'apparition syntaxique de ces deux événements reproduit un ordre chronologique. Ce n'est donc pas *dès que* qui instaure la relation d'antériorité mais d'autres paramètres auxquels il faut associer les ontologies conceptuelles, les adverbiaux temporels, les types de situation, etc.

A défaut d'ordonner chronologiquement les événements, la fonction sémantique de *dès que* consiste à caractériser le type d'enchaînement sur le plan aspectuel. Pour mettre en évidence le rôle de *dès que*, il convient précisément de l'étudier comme un connecteur temporel qui relie deux événements préalablement ordonnés. La problématique soulevée dans cette étude vise à souligner la fonction de *dès que* : 1) dans le format restreint du couple d'événements e1-e2 ; 2) dans leur relation de succession temporelle.

3.2. Corrélation sémantique entre *dès* et *dès que*

Que reste-t-il du rôle sémantique de la préposition *dès* mis en évidence dans la première partie où domine le caractère immédiat et précoce de la survenue d'un événement, par rapport à un repère temporel donné ? L'enchaînement inter-événementiel e1-e2 est-il également marqué par le caractère immédiat et précoce ?

En partant d'un repérage temporel unique, observons le rôle de *dès que* du point de vue de l'enchaînement e1-e2. D'après les exemples ci-dessous :

(11e) *A huit heures, après que* Marie est entrée, son frère est sorti

(11f) *A huit heures, dès que* Marie est entrée, son frère est sorti

En (11e), la succession chronologique des deux événements e1 et e2 est marquée par l'emploi de *après que* qui présente e2 comme postérieur à e1. Mais en (11f), outre l'ordre chronologique, la distance temporelle entre les deux événements « l'entrée de Marie (e1) » et « la sortie de son frère (e2) » est présentée comme raccourcie par l'énonciateur. C'est donc sa perception subjective du temps qui impose le décalage temporel et la succession immédiate entre les deux événements.

A partir d'un même repérage temporel, la survenue de e2 peut être présentée comme très rapide¹², inattendue ou précoce comme en (11g) :

(11g) ***Dès que*** Marie est entrée, son frère est sorti. Ils ne sont restés ensemble que dix minutes

(11h) ??***Dès que*** Marie est entrée, son frère est sorti. Ils sont restés ensemble au moins dix minutes

Les extensions en (11g) et (11h) traduisent une valeur temporelle impressive, dépendante de la perception de l'énonciateur de l'enchaînement entre les deux événements. *Dès que* se démarque donc des autres connecteurs temporels, par sa faculté à moduler la relation temporelle et à introduire une relation d'immédiateté dans l'enchaînement des événements. L'évaluation de l'énonciateur -comme source du point de vue linguistique- s'oriente toujours vers la brièveté temporelle entre les événements. En tant que source du point de vue, l'énonciateur donne une représentation de l'enchaînement temporel distincte du déroulement du temps physique et métrique de l'événement.

A y regarder de plus près, la fonction subjective d'enchaînement rapide de *dès que* tient

¹² Dans ce sens, *dès que* fait partie des « adverbess aspectuo-temporels » définis par A. Borillo (2005), comme *aussitôt*, *tout de suite*, *immédiatement*, *soudain*.

à l'influence qu'il exerce sur les événements e1 et e2 pris séparément. L'intervalle de temps entre deux événements est toujours présenté comme raccourci et la survenue de l'événement e2 dans cet exemple est aussi donnée comme précocée. Le connecteur temporel *dès que* intègre donc les traits sémantiques d'immédiateté et de précocité mis au jour dans l'étude de la préposition *dès* suivie du GN.

Le connecteur temporel *dès que* joue un rôle variable en fonction des types d'événements qu'il relie. Outre les propriétés dans l'enchaînement temporel des événements mis en évidence plus haut, il peut redéfinir les propriétés aspectuelles de chaque événement. Pour le vérifier, nous nous proposons d'étudier le rôle de *dès que* sur le plan aspectuel à l'intérieur de chaque événement observé de manière distincte.

3.3. Incidence de *dès que* sur e2

Pour mesurer l'incidence de *dès que* sur e2 d'un point de vue aspectuel, nous commencerons par isoler un événement e1 de type achèvement [ACH] car c'est le seul à être caractérisé dans son déroulement comme un événement ponctuel. Ensuite, nous testerons la combinaison de *dès que* e1 [ACH] avec e2 appartenant à chacun des quatre types de procès : achèvement [ACH], activité [ACT], état [ETAT] et accomplissement [ACC].

Les exemples sont toujours grammaticalement corrects bien qu'ils puissent sembler peu naturels. Cela tient principalement aux contraintes lexicales liées au sémantisme de certains prédicats qui s'accorde mal avec le changement aspectuel introduit par *dès que*. De tels énoncés révèlent l'effet produit par l'emploi de *dès que* dans certains types de constructions attestées en discours mais que le système « tolère » sans toutefois les grammaticaliser. Ces changements aspectuels mettent en évidence la fonction spécifique de *dès que* dans l'interprétation du déroulement des événements couplés.

Nous commencerons par étudier l'impact de *dès que* sur un événement e2 de type [ACH]. Ainsi en (12=11a) ci-dessous :

(12) ***Dès que*** Marie est entrée, son frère est sorti [ACH] [ACH]

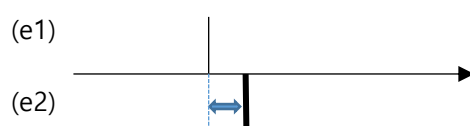


Figure 1. e1 - e2 [ACH]

lorsque l'événement e2 est ponctuel et du type achèvement [ACH], *dès que* sélectionne l'instant où e2 est réalisé afin d'instaurer la relation de succession immédiate entre e1 et e2. L'intervalle de temps entre e1 et e2 est raccourci à l'extrême mais les deux événements ponctuels ont lieu avec un léger décalage qui respecte l'ordre d'enchaînement des événements : e1 est antérieur à e2. Mais dans le cas d'un événement e2 de type [ACT] dans l'exemple (13a) :

(13a) **Dès qu'**elle est entrée dans son appartement, elle a travaillé son coréen [ACH] [ACT]

l'enchaînement immédiat d'un événement e1 de type [ACH] ponctuel avec un événement e2 de type [ACT] donc duratif, implique que *dès que* sélectionne la phase initiale de l'événement e2. Dans l'exemple (13a) ayant pour événement e2 « elle a travaillé son coréen », *dès que* sélectionne une phase initiale attribuant à l'événement e2 une valeur inchoative « elle a commencé à travailler », comme l'illustre la figure 2 :

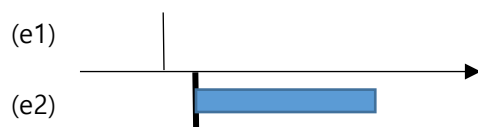


Figure 2. e1 - e2 [ACT]

L'introduction d'un nouveau repérage temporel GN [instant] met en évidence la phase initiale du procès décrit :

(13b) **A vingt heures, dès qu'**elle est entrée dans son appartement, elle a travaillé son coréen [ACH] [ACT]

Le repère temporel « à vingt heures » ne coïncide pas parfaitement avec la réalisation simultanée de deux événements « l'entrée » et « le travail », mais indique l'enchaînement décalé de deux événements se succédant immédiatement, en insistant sur le début de l'événement e2. *Dès que* indique que le procès e2 de type activité [ACT] est entamé, et sélectionne donc sa phase initiale. Quels que soient les exemples illustrant des procès de type [ACT], l'enchaînement immédiat introduit par *dès que* soulève la question de la phase initiale du procès e2 de type [ACT], tout en laissant indéterminée la durée et la phase finale. On pourrait préciser « elle a travaillé son coréen pendant une heure, jusqu'à 21 heures ».

Il nous faut remarquer ici que les événements de type [ACT] se divisent selon leur possibilité d'accepter ou non la modification par « à GN instant » comme présenté dans le tableau 1. décrivant les types de situation.

(14a) A six heures, elle a travaillé son coréen¹³

(14b) *A six heures, il a bu du Cognac¹⁴

Des événements acceptant une interprétation avec « à GN instant » comme *à six heures*, tendent à autoriser également l'enchaînement par *dès que* soulignant une phase initiale. Si des événements n'acceptent pas cette modification, ils permettent difficilement l'enchaînement par *dès que*.

Nous avons observé un phénomène analogue pour l'enchaînement des événements duratifs de type [ETAT].

(15) **Dès qu'**elle est entrée chez elle, elle a été rassurée [ACH] [ETAT]

Pour l'exemple (15), dans l'événement e2 « elle a été rassurée », *dès que* sélectionne une phase initiale attribuant à l'événement e2 une valeur inchoative « elle s'est rassurée » qui produit tout de suite un état duratif « être rassuré ». A nouveau, la possibilité d'une interprétation de phase initiale a une incidence sur *dès que*. Si l'événement e2 ne permet pas de saisir une phase initiale par « à GN instant », il ne permet pas non plus une interprétation inchoative par *dès que* comme le montrent les exemples (16a) et (16b) :

(16a) *A six heures, elle a été grande

(16b) ***Dès qu'**elle est entrée à son appartement, elle a été grande [ACH] [ETAT]

En (16a), l'impossibilité tient à la valeur de la copule « être » avec un adjectif marquant une qualité ou un état stable dans le temps. Pour un événement caractérisé par cette dernière propriété, on ne peut préciser sa phase initiale ni sa phase terminale. Ainsi, l'événement e2 « être grand » ne permet pas de saisir une phase initiale par la reformulation « à six heures », d'où l'impossibilité de (16a). Pour une raison analogue, l'événement e2 n'accepte pas l'interprétation inchoative imposée par *dès que*.

Ainsi, en (16b) où e2 est du type [ETAT], *dès que* peut sélectionner la phase initiale de l'événement e2 pour instaurer le rapport de succession immédiate entre e1 et e2, ce qu'illustre la figure 3. :

¹³ Mais les exemples duratifs de type activité peuvent sembler à la limite de l'acceptabilité. Ce qui n'est plus le cas lorsqu'on les reformule de la manière suivante « A six heures, elle s'est mise à travailler ».

¹⁴ Exemple repris de Krifka (1992) et Renaud (2002).



Figure 3. e1 - e2 [ETAT]

Observons à présent le cas du type e2 [ACC] comme en (17a) :

(17a) **Dès que** sa femme est sortie, Jean a lu un article [ACH] [ACC]

Lorsque e1 est du type [ACH] et e2 du type [ACC], *dès que* peut non seulement sélectionner la phase initiale mais aussi la phase terminale. Si l'événement e2 permet une interprétation initiale par « à GN instant », la phase « initiale » est saisie par *dès que*.

(17b) A six heures, il a lu un article [ACC]

Par contre, si l'événement ne permet pas une telle interprétation dans le même contexte, alors *dès que* saisira la phase « terminale » de l'événement. Cette interprétation de la phase terminale tend d'ailleurs à se renforcer avec le temps verbal du passé composé. Ainsi, si (17b) est interprété comme dénotant la phase initiale de l'événement, (17a) sera considéré comme enchaînant e1 à la phase initiale de e2, tandis que si (17b) ne permet pas une interprétation initiale, (17a) sera considéré comme enchaînant e1 à la phase terminale de e2.

Dans l'exemple (17a), *dès que* peut renforcer l'interprétation de e2 dans sa phase finale « il a fini de lire un article ». Cette interprétation perfective est suggérée par l'emploi du temps verbal du passé composé. L'événement e1 associé à la phase terminale de e2 dans une relation de succession immédiate, peut être schématisé de la manière suivante :



Figure 4. e1 - e2 [ACC]

Comme le montrent ces exemples, l'étude de chaque type d'enchaînement en fonction des types de situation permet de mesurer l'incidence de *dès que* sur l'événement e2. Lorsque e2 est ponctuel, *dès que* sélectionne l'instant précis de sa réalisation. Mais lorsque e2 est duratif (état, activité ou accomplissement), *dès que* peut indiquer le début ou la fin de sa réalisation. Par conséquent, il agit sur l'événement e2 en caractérisant une phase initiale ou terminale qui est interprétée comme « ponctuelle », alors que l'événement e2 est considéré, d'après la classification de Vendler, comme duratif.

3.4. Incidence de *dès que* sur e1

L'incidence de *dès que* sur e1 est plus complexe encore par rapport à l'événement dénoté en e2. Placé en tête de e1, il agit sur le déroulement du temps de l'événement e1 de deux manières : soit en insistant sur son aspect ponctuel, soit en soulignant son caractère téléique. Ces valeurs apparaissent lorsque l'événement e2 représente un événement duratif. Ainsi, nous pouvons dégager quatre types de situations présentées ci-dessous.

3.4.1. E1 de type [ACH]

Dans l'exemple (18) ci-dessous :

(18) ***Dès que*** Marie est entrée, son frère est sorti [ACH] [ACH]

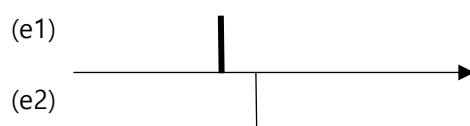


Figure 5. e1 [ACH] - e2

Les deux événements ont lieu selon un ordre chronologique e1 puis e2. *Dès que* instaure non seulement une relation de succession immédiate mais souligne également la ponctualité de l'événement e1. Le connecteur temporel insiste sur l'instant où l'événement e1 « Marie est entrée » a eu lieu, et l'instant où l'événement e2 « son frère est sorti » s'est produit. Lorsque l'événement e1 est du type [ACH], *dès que* insiste sur son caractère ponctuel dans son intégralité.

3.4.2. E1 de type [ETAT]

Examinons à présent le rôle de *dès que* lorsqu'il introduit un événement de type [ETAT]. Les exemples de type [ETAT], en particulier permettant une interprétation initiale, mettent en évidence une phase initiale de l'événement par *dès que* pour l'enchaînement impliquant une succession immédiate. Dans l'exemple (19) :

(19) ***Dès que*** Marie a été disponible, Pierre lui a téléphoné [ETAT] [ACH]

l'événement e1 « être disponible » relève du type [ETAT] et n'est donc pas ponctuel. Dans les cas où *dès que* est employé avec un événement e1 de type [ETAT], il sélectionne une phase initiale de cet événement qui, par conséquent, subit un changement d'état. L'événement e1 ne décrit plus un

état stable et duratif car, une fois précédé de *dès que*, il se voit attribuer une valeur inchoative. *Dès que* sélectionne la phase initiale de l'événement e1 et provoque le changement aspectuel. « *Dès que* Marie a été disponible » induit un changement d'état selon lequel « Marie est devenue disponible » à un moment précis¹⁵.

Dès que relie le début de e1 de type [ETAT] à la réalisation de e2 de type [ACH]. Le rôle du connecteur *dès que* n'est donc pas de marquer l'intervalle entier de l'événement e1 qui s'enchaîne temporellement à l'événement e2 mais bien de permettre l'interprétation inchoative ou un changement d'état de e1 (non disponible-disponible) et de l'associer à l'enchaînement immédiat de e2. Si e1 est un événement de type [ETAT] et s'accompagne d'un e2 de type [ACH], la portion de temps raccourcie à l'extrême sélectionnée par *dès que* e1 est considérée comme un événement ponctuel. C'est ce que nous illustrons par la figure 6 suivante :



Figure 6. e1 [ETAT] - e2

Le moment sélectionné par *dès que* dans l'événement e1 varie en fonction du type de situation. Comme nous venons de le voir, si e1 est de type [ACH], ponctuel et atélique, *dès que* souligne le moment précis de l'événement pour l'enchaînement temporel. Si e1 décrit un événement de type [ETAT], duratif et atélique, *dès que* sélectionne l'instant qui correspond au début de cet événement.

3.4.3. E1 de type [ACC]

Observons à présent le cas où l'événement e1 précédé de *dès que* relève du type [ACC] en (20a) :

(20a) ***Dès que*** la mer s'est calmée, le bateau a quitté le port [ACC] [ACH]

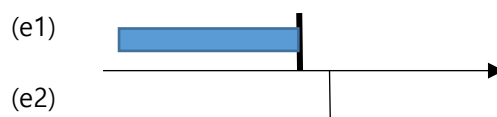


Figure 7. e1 [ACC] - e2

¹⁵ Une telle interprétation inchoative de l'événement de type [ETAT] devient plus claire lorsque cet événement est présenté au temps verbal du futur simple : « *Dès que* Marie sera disponible, Pierre lui téléphonera ».

En reliant e1 du type [ACC] à e2 du type [ACH], *dès que* sélectionne le point terminal de l'événement e1 pour instaurer une relation de succession immédiate. Ce qui explique l'impossibilité d'enchaîner (20a) soulevant la phase terminale, par une phrase impliquant que la mer est toujours agitée comme en (20b) :

(20b) ??*Dès que* la mer s'est calmée, le bateau a quitté le port. Il restait toujours des vagues impressionnantes

L'exemple ci-dessus montre que *dès que* ne sélectionne pas la phase initiale du procès « se calmer » mais au contraire la phase terminale de l'événement e1. C'est ici la particularité de *dès que* qui, associé à des événements de type [ACC], sélectionne la phase terminale des procès [ACC]. Cette phase terminale peut être mise en relief par le contexte explicite comme en (20c) :

(20c) *Dès que* la mer s'est calmée, le bateau a quitté le port. Il n'y avait plus de vagues.

En conclusion, *dès que* sélectionne toujours la phase terminale ponctuelle des événements de type [ACC].

3.4.4. E1 de type [ACT]

Associé à un événement e1 de type activité [ACT], duratif et atélique, *dès que* souligne le début de l'événement e1 pour introduire une succession immédiate.

(21a) ***Dès que*** le téléphone a sonné, il a sursauté [ACT] [ACH]

Ce que nous illustrons par la figure 8 ci-dessous :



Figure 8. e1 [ACT] - e2

L'exemple (21a) relié par *dès que* donne lieu à une interprétation inchoative de l'événement e1 dans l'enchaînement temporel des événements. Il sélectionne le début de l'événement e1 pour le relier au moment où se réalise l'événement e2 dans une succession immédiate, sans préciser si la fin de l'événement e1 est atteinte ou non, comme l'indique les enchaînements (21b) :

(21b) ***Dès que*** le téléphone a sonné, elle est rentrée. Elle n'a pas répondu

Ainsi, la portée de *dès que* est réduite à une portion de l'intervalle de l'événement e1 et non pas à la totalité de l'événement. Plus précisément, *dès que* insiste sur le début de l'intervalle. On observe à nouveau le rôle spécifique de *dès que* qui discrétise le moment de la phase initiale de l'événement e1 pour le présenter comme « ponctuel » dans l'enchaînement temporel des événements.

3.4.5. Bilan de l'incidence de *dès que* sur e1

A l'issue de cette partie, il apparaît que dans l'enchaînement temporel des événements e1-e2, *dès que* représente des moments variés de l'événement e1 en fonction des propriétés aspectuelles caractéristiques des types de situation. Dans le tableau 2 ci-dessous, on rassemble les remarques formulées jusqu'à présent selon le type de situation en précisant le moment repéré par *dès que* :

Tableau 2. Moments repérés par *dès que* dans l'événement e1

Type de situation	Durativité	Télicité	Moment repéré par <i>dès que</i>
Achèvement	Ponctuel	Atélique	Ponctuel (moment précis)
Accomplissement	Duratif	Télique	Ponctuel (fin)
Etat	Duratif	Atélique	Ponctuel (début)
Activité	Duratif	Atélique	Ponctuel (début)

Ainsi, qu'il soit télique ou atélique, duratif ou ponctuel, l'événement e1 dénoté est considéré comme « ponctuel » une fois associé à *dès que*. De même lorsqu'il s'agit d'un événement duratif [ACC], [ETAT] ou [ACT], *dès que* active une interprétation discrétisée du déroulement, comme s'il était ponctuel. Mais *dès que* peut saisir un moment ponctuel différent, soit le début, soit la fin, selon le caractère télique/atélique de l'événement. Pour l'accomplissement, il sélectionne le point terminal, ce qu'impose le caractère télique des événements e1. A l'inverse, pour les catégories comme l'activité et l'état, *dès que* insiste sur le point initial du déroulement.

On constate que si les événements e1 et e2 sont ordonnés du point de vue chronologique d'après leur enchaînement syntaxique, ce ne sont pas les propriétés aspectuelles de l'événement e1 qui caractérisent l'enchaînement temporel des événements. C'est la propriété aspectuelle définie par *dès que* qui assure cette fonction.

4. Conclusion

Le rôle sémantique de *dès que* s'observe à des niveaux différents. Tout d'abord au niveau inter-événementiel, il introduit un rapport de succession immédiate entre deux événements préalablement ordonnés chronologiquement. Qu'il agisse sur l'événement ponctuel ou duratif, *dès que* raccourcit la distance temporelle entre deux événements ordonnés.

Les moments spécifiés par *dès que* dans l'enchaînement e1 - e2 sont toujours ponctuels. *Dès que* permet de redéfinir les événements e1 et e2 comme ponctuels en vue d'instaurer la relation de succession immédiate entre ces événements. Par conséquent, ce ne sont pas les propriétés aspectuelles des événements e1 et e2 qui caractérisent le type d'enchaînement temporel des événements mais ce sont plutôt les propriétés aspectuelles du connecteur temporel *dès que* qui agissent sur l'enchaînement des événements. Ainsi, *dès que* ne contribue pas à la mise en place temporelle des événements entiers entre e1 et e2 déjà ordonnés chronologiquement mais il met en relation des moments repérés à l'intérieur de chaque événement. C'est donc au niveau du couple d'événements que *dès que* exprime un repère différent en fonction des propriétés aspectuelles des événements e1 et e2.

La distance temporelle entre l'événement e1 et l'événement e2 est raccourcie au maximum. Cette « compression » du temps permet la successivité immédiate des événements tout en insistant sur le caractère inattendu ou précoce de la survenue de l'événement e2. Autrement dit, le début de l'événement e2 -ou le moment précis de sa réalisation- intervient plus tôt que prévu du point de vue de l'énonciateur. Cette caractéristique explique notre tentative d'associer aux propriétés de *dès que* le rôle d'un marqueur d'immédiateté et de précocité. Ici, l'évaluation de la distance temporelle s'appuie sur la perception du temps par l'énonciateur et non pas sur le temps physique et métrique. L'étude de *dès que* nous permet de distinguer des connecteurs exprimant une perception impressive ou métrique du temps. Le tableau 3 ci-dessous propose une vue synoptique à partir d'une sélection de connecteurs représentatifs :

Tableau 3. Perception du temps des connecteurs

	Perception impressive du temps	Perception métrique du temps
Connecteurs	<i>dès que</i> <i>dès l'instant où</i>	<i>au moment où, lorsque, quand</i> <i>à l'instant où</i> <i>après que, avant que</i> <i>et, puis, etc.</i>

La corrélation entre *dès* et *dès que* est évidente sur le plan de l'interprétation puisqu'ils imposent une succession immédiate dans le repérage d'un événement unique ou dans l'enchaînement d'un couple d'événements. La préposition *dès* et le connecteur *dès que* partagent une autre propriété remarquable : l'introduction du caractère précoce dans la survenue d'un

événement. Ces propriétés sémantiques attribuées à *dès* ainsi qu'à *dès que* expliquent leur rôle dans le repérage temporel d'un événement unique ou bien dans l'enchaînement d'événements couplés.

Cette corrélation nous conduit à réfléchir sur la construction des connecteurs temporels composés étiquetés « locutions conjonctives ». Dans le groupe du type *au moment où, à l'instant où, le jour où* etc., le nominal temporel semble mettre en place le sémantisme de ces connecteurs tandis que le groupe du type *avant que, après que, depuis que, pendant que, jusqu'à ce que* etc. développe une fonction sémantique à partir de la préposition, comme nous venons de l'observer à travers le cas de *dès que*. Le groupe du type *lors-que, tandis que, alors que, tant que* etc. semble faire intervenir le sémantisme de l'adverbial temporel pour en rendre compte. Elargir l'étude de *dès/dès que* à ces locutions conjonctives du point de vue sémantique et morphologique contribuerait à approfondir la compréhension de la temporalité linguistique.

Références

- Allen, J. F. (1984). « Towards a general theory of action and time », *Artificial intelligence*, 23(2), 123-154.
- Bacha, J. (2005). « (Et) puis : marqueur temporel et connecteur argumentatif », In: Goes, Jan (éd.), *L'adverbe : un pervers polymorphe*, Artois Presses Université, 147-161.
- Borillo, A. (2005). « Les adverbes temporels et la structuration du discours », *Cahiers Chronos*, 12, 1-18.
- de Saussure, L. (2010). « L'étrange cas de *puis* en usages discursif et argumentatif », *Cahiers Chronos*, 21, 261-275.
- Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français: un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Krifka, M. (1992). « Nominal Reference, Temporal Constitutions and Thematic Relations », in Sag, I. et al. (éd) *Lexical Matters*, Stanford : CSLI Publications : 29-53.
- Lagae V. (2012). « Marqueurs du point de départ spatial et temporel antéposés : une comparaison de *depuis*, *dès* et *à partir de* », *Corela* [En ligne], HS-12 | 2012. URL : <http://corela.revues.org/2820>
- Lascardes, A., & Asher, N. (1993). « Temporal interpretation, discourse relations and commonsense entailment », *Linguistics and philosophy*, 16(5), 437-493.
- Mann, W. C., et Thompson, S. A. (1988). « Rhetorical structure theory: Toward a functional theory of text organization », *Text-Interdisciplinary Journal for the Study of Discourse*, 8(3), 243-281.
- Renaud, F. (1998). *Sémantique du temps et lambda-calcul*. Paris : PUF.
- Renaud, F. (2002). « Est-il possible d'effectuer une classification des types de situations vendleriennes par des tests syntaxiques? », *L'Information Grammaticale*, 95(1), 23-26.
- Renaud, F. (2005). *Temps, durativité, télicité*. Paris : Editions Peeters.
- Reyle U. (1998), « A note on enumerations and the semantics of *puis* and *alors* », *Cahiers de Grammaire* 23, 67-79.
- Theissen A., (à paraître). « *Une fois (que) + P*: un marqueur de consécuitivité processuelle », Collection *Dixit Grammatica*, Paris, L'Harmattan.

Hyunjung SON
 Département de langue et littérature françaises
 Université Yonsei, Corée du Sud.

Stéphane COURALET
 CLLE-ERSSàB - Université Bordeaux-Montaigne